

Procédure file

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Décision	2007/0814(CNS) Procédure terminée
Cour des comptes: nomination de Michel Cretin	
Sujet 8.40.05 Cour des comptes	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire		11/09/2007
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	PSE AYALA SENDER Inés	Date
	Affaires générales	Réunion 2839	10/12/2007
Commission européenne	DG de la Commission Budget	Commissaire KALLAS Siim	

Evénements clés			
19/09/2007	Publication de la proposition législative	N6-0017/2007	Résumé
27/09/2007	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/11/2007	Vote en commission		Résumé
08/11/2007	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0438/2007	
29/11/2007	Résultat du vote au parlement		
29/11/2007	Débat en plénière		
29/11/2007	Décision du Parlement	T6-0565/2007	Résumé
10/12/2007	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
10/12/2007	Fin de la procédure au Parlement		
15/01/2008	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2007/0814(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Décision

Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/6/53507

Portail de documentation

Document de base législatif	N6-0017/2007	19/09/2007	CSL	Résumé
Projet de rapport de la commission	PE396.488	17/10/2007	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0438/2007	08/11/2007	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T6-0565/2007	29/11/2007	EP	Résumé

Acte final

[Décision 2008/41](#)
[JO L 011 15.01.2008, p. 0003](#) Résumé

Cour des comptes: nomination de Michel Cretin

OBJECTIF : nomination d'un membre de la Cour des Comptes.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : Conformément à l'article 247 paragraphe 3 du Traité CE et à l'article 160 B du traité CEEA, les membres de la Cour des comptes sont nommés par le Conseil, statuant à la majorité qualifiée, après consultation du Parlement européen.

Sachant que le mandat de M. Jean-François BERNICOT à la Cour viendra à échéance le 31 décembre 2007, les autorités françaises ont proposé son remplacement par M. Michel CRETIN.

En conséquence, la présente proposition vise à consulter le Parlement européen sur la nomination à la fonction de membre de la Cour de compte de Monsieur Michel CRETIN.

Cour des comptes: nomination de Michel Cretin

La commission du contrôle budgétaire a adopté le rapport de Mme Inés AYALA SENDER (PSE, ES) qui se prononce en faveur de la nomination de M. Michel CRETIN (FR) comme membre de la Cour des comptes.

À noter que le rapporteur regrette le manque de représentation féminine à ce type de poste. Le rapporteur demande également l'instauration d'une « coopération beaucoup plus étroite » entre le Parlement et le Conseil (ECOFIN) pour la procédure de nomination des membres de la Cour des comptes de l'Union européenne. Il estime en effet que le Parlement devrait recevoir « en temps utile » des informations sur les candidats proposés par chaque État membre.

Dans une perspective à moyen terme, le Conseil et le Parlement devraient également convenir d'une procédure de nomination plus cohérente et efficace, le Parlement n'étant à présent que consulté sur les noms présentés par le Conseil dans le cadre d'une procédure de nomination.

Cour des comptes: nomination de Michel Cretin

En adoptant par 564 voix pour, 28 contre et 39 abstentions, le rapport de consultation de Mme Inés AYALA SENDER (PSE, ES), le Parlement européen se prononce en faveur de la nomination de M. Michel CRETIN (France) comme membre de la Cour des comptes.